

Environnement | Anglet: 300 manifestants contre les prélèvements de saumon



C'est une première: jeudi entre la Barre à Anglet et le port de plaisance, une manifestation a réuni élus écologistes, élus du Piémont pyrénéen, dont le maire de Salies-de-Béarn, pêcheurs amateurs. Le but est de s'élever contre la ponction de 4000 saumons qui serait effectuée dans l'estuaire de l'Adour par une vingtaine de pêcheurs professionnels. Comme ils mettent en cause des pêcheurs du port de Capbreton qui les récupérerait plus au large. Leur coupant ainsi "la route" de l'Adour et des gaves vers Navarrenx, capitale de la pêche au saumon.

"Stop à la pêche professionnelle", "Les poissons migrateurs sont l'avenir économique de nos vallées". Les habitués de l'esplanade de la Barre à Anglet, en bordure de l'Adour, étaient plus habitués à croiser des promeneurs et des joggeurs que des manifestants. Pourtant en ce jeudi du week-end de l'Ascension, ils ont croisé un cortège où se mêlaient pêcheurs, élus, la poitrine ceinte d'une écharpe tricolore. Le lieu n'était pas choisi par hasard. Outre que son vaste parking permet un stationnement aisé et gratuit mais surtout, il se trouve en bordure de l'estuaire de l'Adour, source de leur mécontentement.

Une question de survie pour le tourisme halieutique Faut-il y voir une dynamique favorisée par le résultat des élections européennes? Non, la préparation de ce rassemblement date de plusieurs semaines. Au départ du mouvement Salmo Terra, et son président fondateur Antoine Domenech, qui avait poussé un coup de gueule lors de l'assemblée générale de son association; Patrick Balesta, membre de l'Association agréée de pêche et de pisciculture du gave d'Oléron, et l'association de défense des ressources marines précurseur de cette révolte avec Michel Rodes, le président adjoint de la Sepanso Aquitaine (Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest). L'appel aura été entendu. Cette convergence des élus des gaves et des Nives, des habitants des piémonts pyrénéens et des Landes, et des pêcheurs sportifs pour but d'appuyer la démarche de la Sepanso qui a déposé une dizaine de recours au tribunal administratif et contre les préfets des Pyrénées-Atlantiques et des Landes. Sans parler d'une plainte pénale à l'encontre d'une dizaine de pêcheurs professionnels accusés d'installer des filets dérivants dans l'estuaire de l'Adour.

"Jeudi, jour de la manifestation, nous avons constaté que l'Adour à hauteur d'Urcuit était barrée d'un filet. Une démonstration supplémentaire." Selon le président adjoint de la Sepanso, 4000 saumons sont pêchés illicitement en mer, 2 000 dans l'estuaire et 200 par la pêche amateur. "Comment voulez-vous qu'ils parviennent à Navarrenx dont le tourisme est basé sur la pêche au saumon, et le tourisme halieutique?" déplore-t-il ?

"Cette bataille pour le saumon est aussi celle de l'environnement" Ce qui justifiait outre

associations de pêcheurs, la présence de nombreux maires béarnais, dont Claude Serres-Cousinet, maire de Salies-de-Béarn et Jean Labour, maire de Sauveterre. "On nous impose de respecter la loi en tant que maire, et nous ne comprenons pas pourquoi il y a une tolérance inacceptable pour une dizaine de personnes", tempête le maire de la Cité du sel. Des élus avaient été invités à signer une motion du maire de Sauveterre disant qu'ils étaient prêts à soutenir les pêcheurs sur le plan juridique, si certains Béarnais leur ont emboîté le pas, d'autres sont restés plus discrets. Et de regarder du côté de Bidache où il se dit que vivent de nombreux pêcheurs professionnels.

"Il faut reconquérir la qualité de l'eau des rivières notamment sur le gave d'Oloron. En aval de cette ville, le gave est plutôt pollué, ce que regrette encore Michel Rodes. Cette bataille pour le saumon est aussi celle de l'environnement, un plan de bataille pour atteindre le meilleur état de nos rivières. Et c'est urgent. Le succès de ce premier rassemblement est une forme d'avertissement...." Pour Antoine Domenech, de Salmo Tierra, "cette première manifestation en appellera d'autres. Et plus importantes."

Les oreilles ont du siffler aussi du côté du Comité de gestion des poissons migrateurs (Cogepomi), l'instance qui réunit tous les acteurs concernés autour du représentant de l'Etat et qui font la sourde oreille aux demandes de ces associations.



Félix Dufour

Crédit Photo : Photo Bertrand Lapèze

Publié sur aqui.fr le 03/06/2012

[Url de cet article](#)